

Plan Local d'Urbanisme

Déclaration de projet important mise en compatibilité

Plan de Zonage mis en compatibilité

Echelle : 1 / 5 000

Plan C.2 - Plan de Zonage Nord

Ville de Colmar
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2017.
Mis à jour par arrêté municipal du 31 mars 2017.
Modifié par délibération du Conseil Municipal du 24 septembre 2018.
Annulé partiellement par jugement du Tribunal Administratif du 11 octobre 2018.
Mis à jour par arrêté préfectoral en date du 18 octobre 2018.
Mis à jour par arrêté municipal en date du 22 janvier 2019.
Mis à jour par arrêté municipal en date du 10 octobre 2019.
Mis à jour par arrêté municipal en date du 13 janvier 2021.
Modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2022.
Mis à jour par arrêté municipal en date du 11 février 2022.
Mis à jour par arrêté municipal en date du 10 octobre 2022.
Modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 24 avril 2023.
Mis à jour par arrêté municipal en date du 4 septembre 2023.
Mis à jour par arrêté municipal en date du 21 octobre 2024.
Mis en compatibilité par délibération du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2025.

Pour le Maire,
Odile UHLIRCH-MALLET, Première adjointe au Maire

ahluh -
Service d'Etudes d'Urbanisme, Ville de Colmar
E-mail : Le.gouvernement@colmar.fr
Copyright © COLMAR ASSOCIATION

Document édité à partir du système d'information géographique du Gouvernement

Impression : septembre 2025

Liste des emplacements réservés

Numéro	Surface	Affectation prévue	Autre bénéficiaire
1	1897 ares	Création d'une zone de loisirs au nord de la Ville	Colmar Agglo
2	2 ares	Création d'un site d'épuration	Ville de Colmar
3	2 ares	Aménagement d'un carrefour entre le chemin Oberharrh (VC133) et la voie communale n°132	Ville de Colmar
4	4 ares	Aménagement d'un cheminement doux dominant sur le Grosser-Dernig-Weg	Ville de Colmar
5	1 ares	Création d'une liaison entre la Rue de Sigolsheim et la Route de Colmar à Ingersheim	Ville de Colmar
6	6 ares	Création d'une voie depuis la Rue Ampère à la zone AUE	Ville de Colmar
7	0,35 ares	Elargissement du Sentier des Bonnes Gens	Ville de Colmar
8	37 ares	Restructuration urbaine du secteur - Rue de la Cavalerie Route de Sélestat	Ville de Colmar
9	1 ares	Elargissement de la Rue de la Cavalerie	Ville de Colmar
10	2 ares	Création d'une liaison entre la rue Henri Schaeffen et la Rue de Boffort	Ville de Colmar
11	23 ares	Création d'une liaison entre la Rue de Turckheim et le parking Dreyfus	Ville de Colmar
12	15 ares	Aménagement du Point de la Gare	Ville de Colmar
13	53 ares	Aménagement de la place des Aubépines (supprimé - Modification n°2)	Ville de Colmar
14	8 ares	Elargissement de la rue de la Vinagrine	Ville de Colmar
15	246 ares	Création de jardins familiaux et d'espaces passagers à l'ouest de la Ville	Ville de Colmar
16	106 ares	Création d'un espace public piéton et cycliste à la place du Lauch	Ville de Colmar
17	6 ares	Elargissement de la rue de Léon Blum, création d'une place de retourement pour Léon Blum	Ville de Colmar
18	1 ares	Elargissement du chemin de la Suisse	Ville de Colmar
19	41 ares	Création d'une liaison depuis la Rue de la Suisse et création d'un équipement enfance (petite enfance, enfance, scolaire)	Ville de Colmar
20	25 ares	Aménagement d'un carrefour entre la Rue de la Senn et la Rue des Aubaines et aménagement d'un espace public	Ville de Colmar
21	13 ares	Aménagement de la place des Aubépines (supprimé - Modification n°2)	Ville de Colmar
22	240 ares	Création d'une voie reliant le carrefour de la Croix Blanche à la Route de Rouffach	Ville de Colmar
23	3 ares	Création d'une liaison entre la Rue de Herrlisheim et la zone IAU	Ville de Colmar
24	47 ares	Création d'un équipement enfance (petite enfance, enfance, scolaire) et d'un espace public au sud du Nidéckbrunn-Weg	Ville de Colmar
25	3 ares	Elargissement à 10 m du Kochelbrunn-Weg	Ville de Colmar
26	10 ares	Elargissement à 10 m du Kochelbrunn-Weg	Ville de Colmar
27	13 ares	Elargissement à 10 m du Kochelbrunn-Weg	Ville de Colmar
28	1 ares	Aménagement de la place des Aubépines et aménagement de la place des Aubépines	Ville de Colmar
29	29 ares	Aménagement d'un carrefour sécurisé - Route de Bâle	Ville de Colmar
30	3 ares	Liaison entre le Wölffig-Weg jusqu'à la rue des Aubépines	Ville de Colmar
31	12 ares	Aménagement du Wölffig-Weg jusqu'à la rue des Aubépines	Ville de Colmar
32	61 ares	Création d'un espace public piéton et cycliste à la place des Aubépines	Ville de Colmar
33	5 ares	Elargissement du chemin Lauhererb	Ville de Colmar
34	4 ares	Création d'une liaison douce à partir de l'avenue d'Alsace (supprimé - Modification n°2)	Ville de Colmar
35	2 ares	Elargissement de la Rue des Grâces depuis le Scherzenbrunn-Weg	Ville de Colmar

Légende

- Limite de zone PLU
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre du L. 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Bâtiment
- Recullement
- Secteurs à protéger au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace non bâti
- Plantes à réaliser
- Secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

